

Image not found or type unknown



Mon chien de catégorie 2 a mordu gravement une dame. Vais-je aller en prison ?

Par **HORTY33**, le 13/12/2021 à 14:46

Bonjour,

Mon chien de catégorie 2 a réussi à s'échapper de son enclos et a mordu gravement la main une dame qui a dû être hospitalisée.

Il n'était pas encore assuré.

Mon cas peut-il être défendu ?

Euthanasier mon chien, jouera-t-il en ma faveur ?

Qu'est-ce que je risque sachant que j'ai déjà eu un cas presque similaire avec 5 mois de sursis.

Merci pour votre réponse.

Par **Chrysopraxe**, le 13/12/2021 à 15:29

Bonjour

[quote]

Euthanasier mon chien, jouera-t-il en ma faveur ?

[/quote]

Je ne pense pas, il est trop tard.

Avez-vous au moins un permis de détention ?

Par **HORTY33**, le 13/12/2021 à 15:48

Oui j'ai un permis de détention.

Ma responsabilité civile personnelle peut-elle rembourser une partie des frais ?

Merci

Par **youris**, le **13/12/2021** à **16:33**

bonjour,

tout dépend des clauses de votre contrat d'assurance R.C.

salutations